

Aux médias genevois

Lancy, 17 mars 2025

## **Communiqué de presse : La petite enfance à Lancy**

La municipalisation de la petite enfance à Lancy devait, selon ses promoteurs, apporter des bénéfices aux familles et améliorer la gestion des crèches sans péjorer gravement les finances de la ville. Pourtant, force est de constater que les résultats sont loin des promesses initiales. Depuis cette réforme, le coût d'une place en crèche couvert par la Ville de Lancy a augmenté de 19,9%, un surcoût qui pèse lourdement sur les finances publiques sans amélioration tangible pour les familles. Ce chiffre, avancé par la magistrate en charge du dicastère, Salima Moyard, serait selon elle à nuancer par plusieurs facteurs dont notamment l'augmentation normale et statutaire des salaires qui s'est montée à 4,6%...

Le PLR, le Centre et les Vert'Libéraux avaient défendu une approche alternative : la création d'une fondation. Cette solution aurait permis d'optimiser les coûts tout en maintenant une politique salariale adaptée aux réalités du secteur, alignée sur la convention collective de travail. Or, aujourd'hui, le coût d'une place pour la collectivité est passé de 32'381 CHF en 2021 à 38'823 CHF en 2023, soit une augmentation de 20% portant la place de crèche, tout coût confondu, à 55'654 CHF. Cette augmentation des coûts représente annuellement 50 places de crèches qui auraient été utiles pour la population lancéennes

Ces charges supplémentaires auraient pu être investies dans la création de nouvelles places d'accueil, répondant ainsi à la demande croissante des familles. Au lieu de cela, ces fonds servent principalement à financer des postes administratifs, sans bénéfice direct pour les parents en attente d'une solution de garde.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que Salima Moyard a récemment annoncé une réduction brutale des rabais accordés aux familles

ayant plusieurs enfants en crèche. Désormais, le rabais pour le deuxième enfant est limité à 25%, et la gratuité à partir du troisième enfant est remplacée par un rabais de seulement 50%.

Cette décision tardive, applicable dès la rentrée, bouleverse l'équilibre budgétaire des familles, notamment celles qui avaient planifié les naissances de leurs enfants en fonction des réductions précédemment en vigueur. Selon les chiffres officiels, 65% des familles concernées disposent de revenus modestes et seront particulièrement touchées par cette hausse des tarifs. Déjà confrontés à la cherté de la vie, ces ménages subissent un fardeau financier supplémentaire. Même pour les familles aux revenus plus élevés, l'impact est significatif, car les frais de garde restent un poste budgétaire important.

La conseillère administrative justifie cette mesure par un souci d'équité entre toutes les familles, y compris celles n'ayant qu'un seul enfant. Cependant, cette logique oublie un élément fondamental : une politique familiale doit avant tout soutenir les parents, et non les pénaliser.

Sur la forme comme sur le fond, nous ne suivons pas cette logique. Sur la forme, une mise en place progressive pour les nouvelles familles nous aurait semblé mieux appropriée. Sur le fond, la fondation cantonale pour le développement préscolaire recommande pour le 3ème enfant un rabais de 75% minimum, recommandation qui aurait pu être suivie.

Dès le départ, le PLR, le Centre et les Vert'Libéraux avaient alerté sur les risques financiers et structurels de cette municipalisation, plaidant pour une alternative plus efficace et durable. Madame Salima Moyard et la majorité de gauche avaient pourtant assuré « que d'un point de vue budgétaire, des économies d'échelle seront réalisées, sans augmentation des impôts ou des abonnements. »

Aujourd'hui, nos craintes se confirment : au lieu d'améliorer l'accès aux crèches et d'augmenter le nombre de places, ces choix politiques ont conduit à un alourdissement administratif et à une charge accrue pour la collectivité et une augmentation des abonnements...

Thierry Dérobert  
Chef de groupe PLR Lancy  
Candidat au CA  
[thierry@derobert.ch](mailto:thierry@derobert.ch)  
079 417 53 53

Pour le Centre  
Jean-Adrien Lorenzini  
Président du Centre Lancy  
[jeanadrien.lorenzini@me.com](mailto:jeanadrien.lorenzini@me.com)  
076 679 40 81

Pour les Vert'Libéraux  
Virginie Vandeputte  
Conseillère municipale  
[virginievdp@yahoo.fr](mailto:virginievdp@yahoo.fr)  
076 309 80 37